

S.C.F. : un appel du S.C.F.

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 587

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Un appel du S. C. F.

Il y a eu une année, il y a peu de jour, que fut fondé, le 16 février 1940, sur ordre du Général, la Section des S. C. F. à l'Etat-Major de l'Armée. Une année! au cours de laquelle le sort de plusieurs pays a été joué; et si la guerre a jusqu'à présent été épargnée à notre pays, la paix semble être encore chose très lointaine. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais ce qui est certain est que nos tâches, à nous, femmes, deviendront toujours plus nombreuses.

Au mois de mai de l'année dernière, des milliers de femmes se sont enrôlées avec enthousiasme et esprit de sacrifice dans les S. C. F. militaires, où elles ont rendus de grands sacrifices à l'armée dans les domaines divers. Plusieurs milliers d'entre elles ont déjà acquis une formation et une discipline militaires, grâce à des cours d'instruction, dont plusieurs sont encore prévus. Mais de nouvelles recrues sont encore nécessaires, les expériences faites pendant le service actif ayant prouvé quelle aide précieuse les femmes apportent à l'armée. Aussi va-t-il être prochainement procédé dans tous les cantons à un nouveau recrutement: c'est pourquoi toutes les femmes, toutes les jeunes filles qui sont libres de leur temps, qui peuvent se mettre au service du pays à l'heure du danger, et dont l'activité n'est pas indispensable à l'économie nationale, sont chaleureusement engagées à retirer auprès du Département militaire de leur canton de domicile un questionnaire à remplir exactement, et à retourner à la même instance. Elles seront ensuite à bref délai convoquées pour les opérations de recrutement.

Femmes suisses, et jeunes filles, n'attendez pas que la guerre ait éclaté! Ne restez pas en arrière. A l'heure actuelle, toute femme doit se mettre au service de son pays, que ce soit en accomplissant fidèlement son devoir dans ses occupations civiles ou à son propre foyer, ou que ce soit en s'engageant dans les rangs des Services Complémentaires Féminins militaires.

de l'Association pour le costume vaudois, qui a fait un plaidoyer en faveur de la famille. Après un chaleureux appel en faveur du «Label», M^{me} Troillet (Daillens), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, a rendu hommage à toutes celles qui se donnent à des tâches sociales, dans les hôpitaux, à la Croix-Rouge, etc. Les paysannes ont une autre besogne; le poids entier de notre indépendance, garantie par l'armée et par notre autarcie alimentaire, repose sur les épaules des cultivatrices et des cultivatrices, lesquelles travailleront sans compter leurs heures.

Temps actuels et moralité publique

Depuis dix ans assistante de police à Lausanne, M^{lle} Ch. Rindlisbacher est bien placée pour parler des meurs actuelles; elle l'a fait avec tact et mesure, en faisant allusion à de nombreux faits

jours, on lui fait faire une bonne jupe et une blouse en tissu chaud. Un grand nombre de jeunes filles viennent s'inscrire aux différents cours. Beaucoup d'entre elles demandent des adresses de chambres, mais en cela nous ne pouvons malheureusement presque jamais les satisfaire. D'autres viennent taper une lettre urgente à la machine, prendre un livre, s'installer un moment au chaud. Nous sommes heureuses de constater que beaucoup de personnes repartent de notre foyer avec les renseignements demandés ou l'aide souhaitée, mais comme on voudrait faire davantage en face de tant de détresse! «C'est une petite goutte d'eau» disons-nous le soir, en nous réveillant, mais combien nécessaire...

A. V.

Un camp d'entraînement à Anglès du Tarn

N. D. L. R. — Avec un remarquable sens de prévoyance, les chefs responsables de l'Y.W.C.A. ont vu qu'en face des besoins immenses auxquels faire face, il était nécessaire de préparer en nombre toujours plus grand ces vaillants états-majors de jeunes directrices et secrétaires auxquelles est confiée, avec la direction de ces foyers et de ces ouvriers, la tâche de venir en aide à cette lamentable population de réfugiés. C'est à cette intention qu'un «Camp d'entraînement» a eu lieu le mois dernier dans la petite bourgade montagnarde d'Anglès du Tarn (Cévennes), non loin de Castres et de Mazamet. Nos traductions du récit qu'on nous a donné en anglais les détails suivants...

...Le soudain afflux de membres dans les groupes de jeunesse chrétienne protestante (on cite des Unions chrétiennes dont l'effectif a doublé en un mois!) a posé le problème urgent du recrutement et de la formation de chefs capables

bien peu réjouissants. L'affaiblissement du sens moral, la suppression du frein de la conscience se marquent partout, chez les jeunes gens comme chez les plus âgés; la soif des jouissances, des plaisirs, le libre jeu laissé aux instincts, l'abus de la liberté laissée aux enfants ou aux femmes dont les maris sont mobilisés, la diminution du dévouement, de l'abnégation, le libertinage remplaçant la franche camaraderie, le badinage avec l'amour, les enfants mal élevés, gâtés, sans discipline, tout cela est trop certain. Aux aînés de prêcher par l'exemple, de faire preuve d'exactitude, d'honnêteté dans les grandes comme dans les petites choses, d'élargir le sens de la solidarité. Ne laissons pas perdre ce renom d'honnêteté que possédait la Suisse. Les mères de famille, les célibataires aussi, peuvent et doivent exercer une plus grande action sur les cœurs en vivant pour autrui, en s'intéressant aux autres, à leurs besoins moraux et économiques. Pour que demain soit meilleur, il faut revenir à la famille honnête et respectée, il faut parvenir à une coopération complète des deux sexes, avec leurs devoirs différents qui se complètent.

Comment adapter notre alimentation aux restrictions?

s'est demandé M. A. Schwab, directeur d'Agricola à Bussigny. Pour notre gourmandise, nous avons gaspillé certains aliments (riz, farine) et les ménagères aujourd'hui sont bien obligées de revenir sur ces erreurs. La gourmandise fait place à la nécessité de bien se nourrir, c'est-à-dire de donner au corps les aliments qui lui sont nécessaires, avec les rations qu'on nous distribue et les denrées que l'on peut acquérir à un prix sans cesse plus élevé. L'homme actif a besoin quotidiennement de 2400 calories; les données du plan Wahlen lui en accordent 1970; le surplus sera facilement trouvé dans le fromage, la viande, le lait, dans des denrées dont le choix sera dicté par le prix. Mille calories fournies par des œufs reviennent à 3 fr.; par la viande, fr. 1.70; par les pommes, à 1 fr.; par le fromage, à 92 centimes; le beurre, à 81 ct.; le lait, à 55 ct.; les pommes de terre, à 24 ct.; le pain, à 19 ct. Le lait, le fromage, le pain, la pomme de terre sont donc des aliments bon marché qui nous fournissent tout le nécessaire, si l'on y ajoute les légumes et les crudités. L'hygiène alimentaire recommande l'absorption de substances minérales et des vitamines que l'on trouve dans les fruits, les légumes, le fromage, le lait. Tout cela montre que nous sommes des privilégiés.

M. Schwab répondit avec bonne grâce à diverses questions de ses auditrices, et la journée se termina par un thé animé, égayé par les chants de M^{me} Maillard, membre de «La Vaudoise», de Vevey, et de M. Imhaus, de Vevey aussi, accompagnés par M. G. A. Chexis (Lausanne), et par les récitations de M. Louis Cintrat, peintre à Lausanne.

S. BONARD.

Deux poids et deux mesures

Toutes les organisations féminines zurichoises ont été alertées par la Frauenzentrale de cette ville, qui a notamment convoqué une grande Assemblée publique pour protester contre le projet de loi sur l'assurance-veillesse, actuellement en discussion dans ce canton, et qui désavantage singulièrement les femmes. Que l'on en juge: ce projet prévoit que tout les habitants du canton âgés de plus

de répondre à ces besoins nouveaux. Aussi le Comité Exécutif des Unions chrétiennes de jeunes filles, lors de sa session de Nîmes, l'automne dernier, décida-t-il de l'organisation de toute une série de camps d'entraînement dans diverses localités de la zone libre.

...Anglès du Tarn est situé en région montagneuse, et entouré de belles collines et de vallées profondes: entouré de bois de pins couverts de givre, ce village présentait vraiment un aspect féérique. Notre quartier central était une maison de Béthanie, où nous fûmes saluées à notre arrivée par un immense feu de cheminée, — un luxe doublement apprécié par une température de 14° au dessous de zéro, et vu le prix du bois! Notre groupe comprenait dix-sept directrices et secrétaires, venus des différentes villes du département, et pour la plupart élèves de lycées ou jeunes institutrices. La direction du camp était confiée à deux secrétaires des Unions chrétiennes de France, et l'économat fut assumé par M^{lle} Bénézech, membre du Comité National des Y.W.C.A. On peut penser ce que fut sa tâche de nous héberger et de nous ravitailler en cette période de restrictions et de difficultés sans nombre! et ce sont de véritables miracles culinaires qu'elle accomplit avec l'aide de deux jeunes garçons du village, qui tout les jours parcouraient le pays pour trouver la quantité de lait nécessaire à notre café au lait du matin et de quatre heures!

Le programme du camp consistait en études bibliques et méditations, et en travaux techniques généralement par groupes: éducation physique, danses populaires et jeux de France, sous la direction d'un professeur spécialisé; conférences sur l'œuvre générale de l'Alliance universelle et

Notes et documents

Pénurie de chocolat?...

N.D.L.R.— Deux réponses fort documentées nous étant parvenues à la question que posait dans le Petit Courrier (N° 585) une mère de famille, qui ne comprenait pas pour quelles raisons le chocolat de ménage (en blocs ou en poudre) manquait le premier sur le marché, nous les publions ci-après en entier, pensant qu'elles intéresseront toutes nos lectrices. Voici d'abord les renseignements de M. Burkhardt du syndicat des fabricants de chocolat qui veut bien nous transmettre Mlle Dora Schmidt de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation:

1. Les fabriques qui ne font pas partie du syndicat des chocolatiers et qui ont fabriqué des produits à bon marché, sont peut-être maintenant à court de marchandises.

2. Les fabriques membres du syndicat peuvent encore vendre du chocolat ordinaire, mais en plus petits paquets, de 100 et 150 grammes seulement. Il n'est plus fabriqué de chocolat en blocs ni de chocolat de ménage en dehors des quantités mentionnées ci-dessus. On trouve encore du chocolat à cuire, ainsi que de la poudre de cacao et du cacao sucré, que les ménagères peuvent employer pour les besoins courants, de même que les petits paquets de chocolat de ménage.

3. L'attitude du syndicat est dictée par la nécessité de procurer du travail le plus longtemps possible avec la matière première encore disponible. Or, les chocolats fourrés, les bâtons au chocolat et tous les chocolats de confiserie emploient beaucoup moins de cacao que les qualités en blocs ou de ménage: on pourra donc travailler plus longtemps dans l'industrie du chocolat si l'on s'en tient surtout à ces articles de confiserie.

de 20 ans, devront payer, quel que soit le sexe, une cotisation annuelle de 18 fr. C'est donc, comme pour l'impôt, l'égalité. Mais la rente prévue est alors d'une criante inégalité: 400 fr. par an pour les hommes et 320 fr. pour les femmes. Soit une différence de 20 %.

Le prétexte invoqué par les auteurs de ce projet est que les femmes sont habiles à se tirer d'affaire avec de plus faibles moyens que les hommes! A quoi, les organisations féminines ont fort justement répondu par un pétition qui s'il suffit d'examiner le taux, souvent si bas, des salaires féminins, pour se rendre compte de l'impossibilité pour tant de femmes de faire des économies, et par conséquent de la nécessité, encore plus urgente pour elles que pour les hommes, d'une assurance-veillesse (Il nous souvient d'une enquête sur ce sujet jadis menée par l'Alliance des Sociétés féminines suisses, qui avait apporté des résultats singulièrement probants (Récl.). Et d'ailleurs n'est-il pas honteux pour une assurance-veillesse populaire de s'abriter derrière pareil motif?

Nos amies zurichoises font aussi valoir, et nous ne pouvons que les en remercier, que l'adoption de pareille mesure d'injustice dans leur canton risquerait très fort d'avoir sa répercussion sur l'élaboration de l'assurance-veillesse fédérale, après laquelle tous et toutes nous bramons. C'est pourquoi, et à tous points de vue, nous ne pouvons que leur souhaiter plein succès.

Le XXV^e anniversaire des Eclairées genevoises

Un quart de siècle! cela compte tout de même dans la vie d'une association, et c'est avec joie et fierté que les anciennes ont pris part à cet heureux anniversaire.

Car la Commissaire cantonale adjointe, Hélène Metz, a pu proclamer en pleine salle de la Réformation, vendredi 21 février, les noms de six chefs qui, toutes, manifestent encore aujourd'hui leur sympathie active au Mouvement et qui porteront avec entrain leur étoile de 25 ans de service. Ces pionnières n'ont pas oublié les débuts des Eclairées, débuts pleins de promesse, d'esprit de conquête et de foi. Elles voyaient défiler dans leurs souvenirs leurs premiers efforts «dans le monde»: service d'ordre au cours d'Education nationale organisé en janvier 1916 par l'Union des Femmes qui témoigna d'emblée ses encouragements.

son programme d'urgence en temps de guerre; nouvelles des différentes Unions chrétiennes nationales; chant; promenades, etc. Bien des préoccupations actuelles s'éclairèrent à ce contact journalier, et des recettes pratiques furent échangées aussi bien que des conseils et des encouragements d'ordre spirituel. En commun, toutes écoutèrent avec émotion à la Radio une allocution du Maréchal Pétain; et toutes participèrent, avant de descendre la vallée dans la plus complète obscurité, à un culte d'adieu célébré dans le petit temple huguenot, et qui raffermir leur courage pour faire face aux tâches et aux appels du l'année.

4. La consommation de chocolat étant actuellement d'une importance anormale, toutes les réserves seraient déjà épuisées si l'on avait continué à vendre en gros paquets de chocolat en blocs et de ménage.

De son côté, la Direction de la fabrique de chocolat Schuchard S.A., à Serrières (Neuchâtel), nous a écrit ce qui suit, en réponse à cette même demande:

Depuis mai 1940, le ravitaillement de la Suisse en matières premières est des plus difficiles, les fèves de cacao deviennent une denrée rare. Afin de satisfaire le plus grand nombre d'acheteurs, les fabricants ont décidé, d'un commun accord, de ne plus fabriquer de formats au-dessus de 150 grammes, et cela aussi bien pour les chocolats fins que pour les chocolats ménages.

Pour fabriquer du chocolat, il faut du beurre de cacao, denrée rare également depuis que la Hollande, grand producteur de beurre de cacao, ne peut plus en exporter.

Pour en obtenir, les fabricants doivent intensifier la fabrication des cacaos en poudre et abandonner celle du chocolat en poudre, cette dernière contenant une plus grande quantité de beurre. Mais ils livrent en outre en grande quantité, non seulement à l'armée mais encore au commerce, du cacao sucré qui remplace avantageusement les poudres ménages.

Les mesures indiquées ci-dessus sont en vigueur sur tout le territoire suisse, tous les fabricants sont tenus de les observer.

Nous voilà renseignées de première main. Merci à nos obligants correspondants.

agements à la jeune Association; les cheffaines d'alors, impeccables dans leur uniforme kaki et gantées de frais, plaçaient les auditeurs dans l'Aula de l'Université avec un sérieux empreint de gaieté et de bonhomie. Puis, la première Assemblée générale, que le colonel Audouard honora de sa présence; la première course cantonale où la Commissaire cantonale d'alors, aux cheveux déjà grisonnants, entendit, tandis qu'elle marchait à la tête de sa joyeuse bande, une voix féminine proclamer: «Ce fesseilles perdent la tête et celle qui les conduit n'a pas le sens commun!»

Puis ce fut la joie de voir d'autres jeunes forces se joindre aux pionnières et accepter une responsabilité de chef! Parmi celles-là, nous nous en voudrions de ne pas citer le nom d'Emilie de Morsier qui, dès 1917, apporta une collaboration précieuse aux trois fondatrices: Yvonne Achard, Constance Lederer et Irène Cuénod. Notre amie, qui devint Emilie Droin, n'a jamais cessé de mettre son intelligente collaboration au service du Mouvement, soit comme cheffaine, organisatrice de sections nouvelles, comme rédactrice pendant plusieurs années du journal de chefs de la Fédération des Eclairées suisses, *Le Trèfle rouge et blanc*; comme membre du triumvirat qui édita le premier *Chansonier romand* des Eclairées et, finalement, comme Présidente du Comité Auxiliaire genevois de 1929 à 1935, Comité qui devint à cette époque le Comité responsable sous le nom de Comité Cantonal. Emilie Droin, grâce à un esprit de large compréhension, imposa la nouvelle organisation genevoise, et c'est entourée de grands regrets et de reconnaissance profonde qu'elle vint de passer la présidence à la vice-présidente, M^{me} Alfred Vernet. Emilie Droin ne nous quitte pas: elle reste membre du Comité Cantonal, où son expérience des gens et des choses, sa connaissance approfondie du Mouvement, sa vaste culture à la fois sociale, littéraire et musicale apporteront toujours une note compétente et harmonieuse.

A côté d'elle, nous nous en voudrions de ne pas joindre le nom d'une Eclairée de la première heure, Aimée Martin, connue de tous sous le totem de *Léopard*. Elle nous a donné comme chef le meilleur de son cœur, de son amour de la nature, de son dévouement sans bornes et sa plume, à la fois grave et enjouée, a créé une «littérature» éclairée dont l'influence a rayonné au loin: *Le Livre de Léopard* et *Le second Livre de Léopard* ont apporté leurs rimes vécues à plus d'une séance de section, de patrouille ou d'un feu de camp dans les montagnes de notre patrie, les forêts de France et les plaines de Belgique.

Mais revenons à notre XXV^e anniversaire. Après un chœur, *La fleur au chapeau*, la présidente du Comité Cantonal rappela l'activité des vingt-cinq années écoulées, et M. le Conseiller d'Etat Albert Picot prononça une allocution empreinte de bienveillance et d'une connaissance du Mouvement qu'on ne rencontre pas toujours; on sentait à la fois le magistrat et le père d'Eclairée qui apportait son appui aux scouts, tout en rendant hommage à notre vénéré fondateur, Lord Baden-Powell.

Enfin la Commissaire Cantonale Irène Cuénod introduisit une *Evocation de l'activité des Eclairées et Petites Abeilles*, suite de scènes mimées, de chœurs et d'ombres chinoises, commentées par des textes inédits de «Léopard» dits par «l'Esprit scout». Pourquoi ne pas dire tout simplement tout le plaisir que nous avons pris à ce